Image not found or type unknown

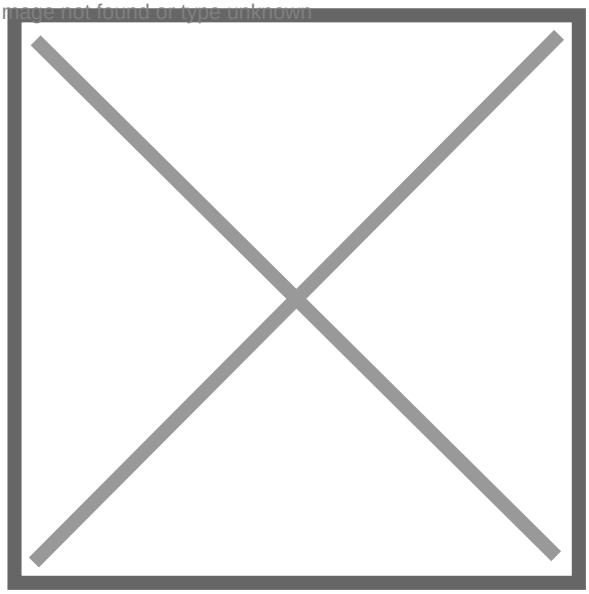

Humiliation Maltraitance Instituteur Ecole maternelle

Par **noelle24**, le **23/01/2014** à **11:28**

Bonjour,
Je m'adresse à vous car je cherche une solution pour faire face aux difficultés rencontrées avec mon garçon de 4 ans qui est scolarisé en maternelle (moyenne section). Il semble traumatisé et aime de moins en moins l'école. Il commence à ne plus vouloir y aller et nous raconte qu'il subit des punitions, entre autre il est exclu du groupe, et se retrouve tout seul dans les couloirs sans savoir où aller, il est privé de récréation et reste tout seul dans la classe, il est puni au coin avec un bonnet d'âne... Etc... Les enseignante et directrices ne disent ni oui ni non quand je les questionne...
Je suis consciente que la vie en collectivité nécessite le respect des règles de base et qu'un enseignant peut être amené à poser des sanctions etc, je ne remets pas cela en question, mais les choses qui nous sont relatées sont à mon sens de l'ordre de l'humiliation et d'après mes recherches sont des pratiques interdites (not. le bonnet d'âne). Pouvez-vous me dire à quelle loi je peux me référer? A quelle autorité faire appel car c'est une école privée? Comment déposer une plainte? MERCI BEAUCOUP

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés